Publié depuis 1982 par :
Municipalité de Saint-Anaclet-de-Lessard

CONTACT

AVRIL 2021
Vol. 39
No 10
ISSN 0830 0084

Lancement prochain de l'autopartage

Et voilà ! Nous annoncerons bientôt le lancement de l'autopartage avec le véhicule électrique acheté l'été dernier. La politique est prête, le véhicule est bien chaussé et désinfecté. La borne de recharge est installée et le module de réservation en place. Il nous manque seulement à déterminer une date/occasion pour lancer officiellement le service d'autopartage. La situation sanitaire actuelle freine un peu celui-ci, mais ce n'est qu'une question de quelques semaines encore.

Comme vous le savez, la Municipalité s'est procuré un véhicule entièrement électrique en juillet dernier dans le but de réduire les déplacements en camionnette le plus possible et offrir une alternative aux citoyens lorsqu'ils ont besoin de se déplacer. Le véhicule est utilisé sur les heures de travail de semaine par les employés de bureau et est mis à la disposition des citoyens le soir et la fin de semaine sur une base de réservation. Une fois votre inscription complétée, une carte d'accès vous est remise et une plateforme Web permet de réserver le véhicule. Le cout est fixé à 3 $/heure et 60 $/24 heures. Vous devez être âgé de 25 ans et plus et détenir un permis de conduire valide.

La Fédération canadienne des municipalités est un partenaire majeur et finance à 50 % le projet. L'autre 50 % est financé avec les revenus éoliens de la Municipalité.

Notez qu'une borne de recharge est maintenant installée et disponible aux visiteurs au bureau municipal.

La prochaine étape du projet est de construire une station-service électrique au centre communautaire permettant de laisser le véhicule à l'abri, d'avoir un endroit pour attendre le transport en commun et plus.

Surveillez le Facebook et le site Web de la Municipalité pour la date exacte à laquelle le lancement sera effectué. Les règles sanitaires en place devront évidemment être respectées.

Profitez de cette occasion pour essayer et adopter l'utilisation d'un véhicule électrique.

Au plaisir de vous voir devenir électromobiliste ;-)

Yve Rouleau, conseiller

CONSEIL MUNICIPAL

Maire Monsieur Francis St-Pierre

Conseillers
Poste n°1 Monsieur Yve Rouleau
Poste n°2 Monsieur Jean-Denis Bernier
Poste n°3 Monsieur Simon Dubé
Poste n°4 Madame Vanessa Lepage-Leclerc
Poste n°5 Monsieur David Leblanc
Poste n°6 Monsieur Francis Rodrigue

Nous joindre:

-Bureau municipal	418 723-2816
-Télécopieur	418 723-0436
-Salle polyvalente	418 724-0900
-Bibliothèque	418 724-0821
-Centre communautaire	418 723-1747
-Service des loisirs	418 725-5389

-Courriel: municipalite@stanaclet.qc.ca

LES SÉANCES DU CONSEIL EN RÉSUMÉ

Voici les résolutions adoptées lors de la séance du 1er mars 2021

Avis de motion est donné par monsieur Francis St-Pierre qu'à une prochaine séance de ce conseil, l'adoption du règlement 488-2020 sera proposée. Le projet de règlement est déposé et madame Louise-Anne Belzile en fait la présentation.

Les élus municipaux adoptent le règlement 490-2020 visant la modification du règlement 422-2014 sur les dérogations mineures. (Rés. 2021-03-21)

Les élus municipaux accordent la dérogation mineure du 122, rue de la Gare.
(Rés. 2021-03-22)

Les élus municipaux autorisent monsieur le maire, Francis St-Pierre et Louise-Anne Belzile, directrice générale et secrétaire-trésorière à signer l'emprunt pour le règlement d'emprunt 489-2020 au montant de 50 000 $ avec la Caisse Desjardins de Neigette et Mitis Ouest. (Rés. 2021-03-23)

Les élus municipaux octroient le contrat pour la mesure 2021 des boues dans les étangs aérés à Écho-Tech pour un montant de 2280 $ plus taxes. (Rés. 2021-03-24)

Les élus municipaux octroient le contrat pour la vérification annuelle des débitmètres pour les années 2021-2022-2023 à Nordikeau pour un montant de 1400 $ plus taxes par année. (Rés. 2021-03-25)

Les élus municipaux autorisent l'embauche de monsieur Guillaume Rioux au poste d'opérateur saisonnier au déneigement. (Rés. 2021-03-26)

Les élus municipaux accordent les dons pour l'année 2021 aux organismes communautaires. (Rés. 2021-03-27)

Les élus municipaux offrent une aide financière à des organismes dans le cadre de la Covid-19. (Rés. 2021-03-28)

Les élus municipaux acceptent l'appel d'offres pour la vente du véhicule GMC 2004 tel quel à monsieur Jean-Claude Couture pour un montant de 501,00 $. (Rés. 2021-03-29)

Les élus municipaux autorisent monsieur Robin Ruest, directeur des travaux publics, madame Solange Michaud, directrice générale adjointe et madame Louise-Anne Belzile, directrice générale et secrétaire-trésorière à effectuer toutes transactions nécessaires pour la Municipalité à la Société de l'Assurance Automobile du Québec. (Rés. 2021-03-30)

Les élus municipaux autorisent la Municipalité de Saint-Anaclet-de-Lessard de demander au ministère des Transports les permis d'intervention requis pour les travaux qu'elle devra exécuter au cours de l'année 2021 dans l'emprise des routes à l'entretien du Ministère, et qu'à cette fin, autorise Louise-Anne Belzile, directrice générale et secrétaire-trésorière à signer lesdits permis d'intervention. (Rés. 2021-03-31)

Un p'tit peu d'urbanisme

Saviez-vous que chaque foyer québécois consomme 386 litres d'eau par jour ? C'est 40 % de plus que la moyenne canadienne. À la maison, on utilise 65 % de l'eau que l'on consomme.
Hydro-Québec a créé le programme Produits économiseurs d'eau et d'énergie homologués WaterSense® afin d'inciter les consommateurs à utiliser l'électricité plus efficacement. Les produits proposés permettent une réduction de la consommation d'eau pouvant atteindre jusqu'à 40 %, et ce, sans compromettre le confort et les habitudes des utilisateurs. Par ailleurs, ces produits peuvent aider un ménage de quatre personnes à économiser plus de 100 $ par année en électricité.
Voici le lien pour profiter du programme :
https://solutionsecofitt.hydroquebec.com/fr/trousse

Bon début de printemps à toutes et à tous et plus particulièrement à mes amis acériculteurs de Saint-Anaclet.

Marie-Hélène Michaud, inspectrice en urbanisme

Source : Solutions Écofitt

Emplois d'été pour étudiants – Programme camp de jour et soccer

Pour être admissibles aux offres d'emploi pour le camp de jour, les candidats devront avoir terminé leurs études secondaires en juin prochain et être inscrits aux études postsecondaires encore au moins pour une année (à moins que nous n'ayons pas assez de candidatures). Les étudiants ne peuvent travailler plus de deux (2) étés pour le camp de jour et cela dans un but d'équité.

POSTES	FONCTIONS	QUALIFICATIONS	QUALITÉS	CONDITIONS
Animateur (trice) camp de jour	Relevant du coordonnateur (trice) de camp de jour, le candidat aura à participer à l'élaboration de la programmation des activités. Planifier, organiser, animer et évaluer les activités sous sa responsabilité.	Avoir complété son secondaire et expérience avec la clientèle des jeunes de 5 à 12 ans.	Disponibilité, capacité de travailler en équipe, dynamisme et créativité. Atouts : Formation en animation et en secourisme. Connaissance du milieu anaclois.	Les candidats (es) doivent être disponibles pour travailler à compter du 21 juin jusqu'au 13 août. Le salaire relié à cette fonction s'établit à 15 $/heure à raison de 35 heures par semaine.
Entraîneur (se) de soccer	Relevant du coordonnateur (trice) du soccer, le candidat (e) aura à entraîner et assister les jeunes lors des matchs et tournois. Il (elle) devra aussi faire parvenir l'information aux joueurs ainsi qu'à leurs parents.	Être âgé (e) de 15 ans et plus. Réussir la formation d'entraîneur (euse) d'une durée de deux (2) jours et défrayée par la Municipalité. Avoir une grande disponibilité.	Avoir une connaissance du sport et avoir le sens des responsabilités. Maturité, dynamisme, initiative, capacité d'animer. Être capable de travailler en équipe. Atouts : Formation en secourisme, posséder son attestation d'entraîneur.	Les candidats (es) doivent être disponibles pour travailler du début juin jusqu'à la fin août. Le salaire relié à cette fonction s'établit à 13,50 $/heure.

Les personnes intéressées par le poste **d'animateur (trice) du camp de jour** doivent faire parvenir leur curriculum vitae accompagné d'une lettre expliquant leurs motivations d'ici le lundi 19 avril 2021 par courriel à clavoie65@hotmail.com ou à l'adresse suivante :

Municipalité de Saint-Anaclet-de-Lessard
318, rue Principale Ouest
Saint-Anaclet (Québec) G0K 1H0

Les personnes intéressées par le poste **d' entraineur (se) de soccer** doivent faire parvenir leur curriculum vitae accompagné d'une lettre expliquant leurs motivations par courriel à Catherine Dion : catherine.dion99@gmail.com

LOISIRS ET CULTURE

Financement pour l'Association du Baseball Mineur de Rimouski

Le samedi 1er mai, il y aura une collecte sans contact de contenants consignés (canettes, bouteilles).

Laissez vos contenants consignés bien en vue devant votre résidence et une équipe de jeunes de St-Anaclet faisant partie de l'ABMR arpentera les rues pour effectuer la cueillette !

Si vous préférez, vous pouvez également vous présenter au point de dépôt situé au terrain de baseball Jean-Doris St-Laurent, 10 rang Neigette, St-Anaclet, jusqu'à 13 h pour effectuer votre don !

Merci de votre générosité, au nom de tous les jeunes de L'ABMR.

Suivez-nous sur Facebook : https://www.facebook.com/ABMRimouski

Inscriptions 2021 club de soccer Les Dragons de St-Anaclet

C'est avec une grande joie que je vous annonce qu'il est maintenant temps de parler de la saison estivale de soccer. Comme chaque année, le Club de soccer Les Dragons de St-Anaclet est fier d'offrir la possibilité de jouer au soccer aux jeunes de tous âges. Les services du Club sont séparés en deux catégories d'âge : les U6 et moins (2017 à 2015) et les U7 et plus (2014 à…).

Pour ce qui est des U4 à U6, le cout est de 45 $ et il y a une activité par semaine. La saison débutera vers la mi-juin et se terminera vers la mi-août.

Pour ce qui est des U7 et plus, le cout est de 100 $ et les activités sont au nombre de deux par semaine. La saison débutera à la fin mai et prendra fin à la mi-août. Il est à noter qu'il y aura des changements aux activités (matchs/pratiques) en raison du changement de vision de Soccer Québec; tous les clubs seront soumis à ceux-ci.

En raison de la situation actuelle, les inscriptions se feront via un lien disponible sur la page Facebook du Club : Club de soccer Les Dragons de St-Anaclet. Ce lien sera disponible dans les prochains jours, restez à l'affut. Le paiement se fera lors de la première pratique de la saison.

Nous avons bien hâte de vous revoir sur les terrains !!

Catherine Dion , coordonnatrice du Club de soccer

Ouverture du skate parc

Si les conditions météorologiques nous le permettent, le skate parc sera installé vers la mi-avril. Les normes sanitaires en vigueur devront être respectées.

Club Lions de St-Anaclet

Comme vous le savez, depuis un an en raison de la pandémie, le club Lions de St-Anaclet fonctionne au ralenti. Cependant, des rencontres virtuelles sont planifiées pour garder un contact entre les membres et assurer une mise à jour de nos engagements. Nous sommes un organisme de services, mais également une famille dont les liens d'amitié se sont développés au fil des ans. Historiquement, notre première rencontre officielle remonte au 26 mars 1982, par conséquent, nous en sommes à notre 40e année d'existence et d'implication dans notre communauté. Le club compte 35 membres fiers de contribuer à l'amélioration de la qualité de vie des gens tant pour l'aide alimentaire, la santé visuelle, le milieu scolaire, les personnes âgées, les activités sportives ou l'ajout de différents équipements. Nous espérons un retour normal des activités à l'automne et d'ici là nous demeurons à votre écoute. Pour ce faire, vous pouvez communiquer avec nous par correspondance à l'adresse suivante : 25-C, rue Principale Est, Saint-Anaclet (Québec) G0K 1H0.

Gaétan Pelletier
Comité des communications

Journée du travail invisible le 6 avril

Depuis l'an 2001, l'Afeas souligne la journée du travail invisible le premier mardi du mois d'avril, en l'occurrence, en 2021, c'est le 6 avril.

Qu'est-ce que le travail invisible ?

On peut le résumer en ces mots : tout travail non rémunéré, qu'il soit fait par amour, par charité ou par devoir, et qui n'est pas pris en compte dans le PNB.

11 associations se sont jointes à l'Afeas pour travailler ensemble à faire reconnaitre le travail invisible auprès de nos instances gouvernementales.

La pandémie a permis de constater l'ampleur et l'importance du travail bénévole dans la gestion et le fonctionnement de nos communautés : le travail bénévole constitue en effet la pierre angulaire de tous les organismes qui œuvrent auprès des jeunes ou des ainés ou de toute personne dans le besoin. Qu'on parle de besoins essentiels, de socialisation ou de loisirs, le travail est très souvent invisible, mais combien nécessaire !

Raymonde Vandal, présidente

NB : la réunion d'avril aura fort probablement lieu, encore cette fois, par visioconférence Zoom. Les membres seront contactés au préalable.

Mot des Jardins de Lessard

Saviez-vous qu'il y a un jardin communautaire à Saint-Anaclet ? Il est situé sur la rue Lavoie, près de la Cantine ASL. Bien que les habitants de Saint-Anaclet aient la priorité, il est possible à des résidents d'autres municipalités de louer un jardinet pour l'été lorsqu'il reste des emplacements.

Procédure et coût

Si vous désirez louer un jardin, contactez Edith Jolicoeur au 418 732-3851. Chaque jardin en terre mesure 6 mètres par 3 mètres (20 pieds par 10 pieds). Quelques jardins surélevés sont également disponibles. Les personnes ayant déjà eu un jardin pour la saison 2020 avec nous ont la priorité.

Recherche d'administrateurs

Nous sommes à la recherche d'administrateurs dynamiques pour notre conseil d'administration. Nous nous réunissons environ quatre fois par année et profitons de ces occasions pour prendre des décisions concernant le jardin. Il n'est pas nécessaire de cultiver un jardin pour manifester votre intérêt. N'hésitez pas à communiquer avec nous!

Assemblée générale annuelle (AGA)

L'AGA du jardin communautaire de Lessard aura lieu dans les prochaines semaines. Cette rencontre aura lieu à distance, sur Zoom. Suivez la page Facebook de la Municipalité pour plus de détails. Un rappel sera fait sur la page Facebook de la Municipalité ainsi que sur le tableau lumineux de la rue Principale.

VIE COMMUNAUTAIRE

Distribution de barils récupérateurs d'eau de pluie (écobarils)

Depuis 2012, nous distribuons 50 barils récupérateurs d'eau par année. Cette année, nous désirons offrir un maximum de 75 écobarils aux citoyens. L'écobaril est un baril reconditionné qui permet de recycler l'eau de pluie et ainsi économiser l'eau potable. Ceux et celles qui désirent obtenir un baril pour la somme de 30 $ doivent téléphoner au bureau municipal au 418 723-2816 poste 0 pour en faire la réservation. Nous prenons les 75 premières réservations.

Prenez note que les couleurs de l'écobaril peuvent varier de celle de la photo.

TRANSPORT COLLECTIF RURAL
RIMOUSKI-NEIGETTE

PROJET-PILOTE de transport collectif
St-Anaclet / Rimouski

ARRÊTS

Coin rue Bérubé/rue 23 avril 2001

Église

Bureau municipal

HORAIRE

Lundi au vendredi

Départ de St-Anaclet vers Rimouski : 7 h 30

(Arrivée vers 7 h 45)

Départ de Rimouski vers St-Anaclet :16 h 45

(Arrivée vers 17 h)

Vous pouvez monter ou descendre n'importe où sur le trajet, il suffit de le mentionner lors de la réservation.

TARIFS

Régulier : 2,37$/déplacement (à l'achat de 40) ou 5,00$ à l'unité

Étudiant : 1,62$/déplacement (à l'achat de 40) ou 3,50$ à l'unité

Paiement en ligne ou par la poste

Une réservation doit être faite pour chaque déplacement, en ligne ou par téléphone.

POUR INFORMATION ET INSCRIPTION : transportrn.ca ou 418 724-5155

Séance du conseil municipal

La prochaine séance ordinaire du conseil aura lieu le mardi 6 avril 2021

Les procès-verbaux des séances du conseil municipal sont publiés sur notre site internet sous l'onglet « Vie municipale ».